



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

ERA IMMOBILIER SAINT-FLORENT

TARIFS APPLICABLES AU 1 JANVIER 2025

Barème des commissions sur négociation

Prix de vente T.T.C	Honoraires
En deçà de 50 000,00 € T.T.C	Forfait de 5 000,00 € T.T.C
Entre 50 001,00 € et 100 000,00 € T.T.C	10,00 % T.T.C du prix de vente
Entre 100 001,00 € et 250 000,00 € T.T.C	7,00 % T.T.C du prix de vente
Entre 250 001,00 € et 400 000,00 € T.T.C	6,00 % T.T.C du prix de vente
Entre 400 001,00 € et 1 000 000,00 € T.T.C	5,00 % T.T.C du prix de vente
Au delà de 1 000 000,00 € TTC	4,00 % T.T.C du prix de vente

Barème des commissions sur locations et gestion locative

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail

Zone très tendue : 12,00 € T.T.C par m² habitable

Zone tendue : 10,00 € T.T.C par m² habitable

Zone non tendue : 8,00 € T.T.C par m² habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ou de sortie

3,00 € T.T.C par m² habitable

Honoraires à la charge du bailleur

Visite, constitution du dossier et rédaction de bail

Zone très tendue : 12,00 € T.T.C par m² habitable

Zone tendue : 10,00 € T.T.C par m² habitable

Zone non tendue : 8,00 € T.T.C par m² habitable

Barème des commissions de gestion locative

La gestion locative représente

8,4 % T.T.C du loyer charges comprises, à la charge du bailleur

L'assurance optionnelle loyers impayés

2,50 % du loyer charges comprises

